

SEBAN AVOCATS annonce la nomination de Marc LANGLADE comme Directeur « copropriétés et ensembles immobiliers complexes »

SEBAN AVOCATS renforce ses équipes en nommant Marc LANGLADE Directeur au sein de l'équipe « Droit immobilier privé » de son cabinet parisien.



Avant d'intégrer SEBAN AVOCATS en 2022, Marc LANGLADE a exercé pendant plusieurs années au sein de collectivités locales, ce qui lui a permis d'acquérir une expertise pointue et spécifiquement adaptée à ces acteurs.

Il est nommé Directeur du secteur « copropriétés et ensembles immobiliers complexes » aux côtés de Claire-Marie DUBOIS-SPAENLE, avocate associée. Au sein de SEBAN AVOCATS, il accompagne les acteurs publics dans leurs projets immobiliers : acquisitions, cessions, rénovations urbaines, gestion immobilière. De la détermination des montages à la rédaction et la sécurisation des actes, il accompagne tant en conseil qu'en contentieux, les propriétaires et acquéreurs publics dans la valorisation et la gestion de leur patrimoine privé.

Marc LANGLADE a également développé une expertise particulière en matière de droit de la copropriété et d'ensembles immobiliers complexes. Il intervient à ce titre dans le traitement des copropriétés en difficultés ou dégradées, grâce à la mobilisation de procédures particulières (mandataire ad hoc, administration provisoire, carence). Enfin, il assiste les acteurs publics sur des opérations de requalification urbaine qui nécessitent la mobilisation de montages particuliers (volumétrie, associations syndicales libres, union de syndicats, scission de copropriété).



Cette nomination s'inscrit dans la continuité de notre stratégie de développement, portée par l'excellence, la transmission et l'engagement. Elle illustre notre volonté de structurer durablement le Cabinet autour de professionnels expérimentés, capables d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux juridiques de nos clients.



Marie-Hélène Pachon-Lefèvre, avocate associée et Présidente du Cabinet.

À propos de SEBAN AVOCATS

Implanté à Paris et dans 10 métropoles régionales, SEBAN AVOCATS est un cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire. Une alliance exceptionnelle d'expertises complémentaires en droit public, droit privé et droit pénal lui permet d'accompagner ses clients dans leur action au quotidien, tant en conseil qu'en contentieux. Ses équipes, fortes de plus de 100 avocats mutualisent leurs compétences pour accompagner de manière experte, opérationnelle et transversale tous les types d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

www.seban-associes.avocat.fr – cabinet@seban-avocat.fr

282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris – Tel : 01 45 49 48 49